



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Évolutions et perspectives des retraites en France

Rapport annuel du COR – Juin 2018

14 juin 2018

Le rapport annuel de 2018 (5^{ème} rapport annuel du COR)

Des projections actualisées par rapport à juin 2017 (rapport annuel) et novembre 2017 pour les résultats financiers (quatorzième rapport) :

- Révision des hypothèses de court et moyen terme suite à la publication du **programme de stabilité** présenté en avril (impact sur les résultats financiers)
- Prise en compte de la baisse des cotisations sociales et de la hausse de la CSG (impact sur les taux de remplacement et le niveau de vie relatif des retraités) et de l'exonération de TH pour 80 % des ménages (impact sur le niveau de vie relatif des retraités)
- Nouveau chapitre consacré aux pensions des plus modestes : compléter l'indicateur pension des 10 % les plus modestes / pension moyenne
- Partage de masse salariale entre public et privé révisé (variante « partage de la masse salariale » devient le scénario de référence et prise en compte du décalage d'un an de la PPCR) : l'étude des écarts sur les résultats financiers est réalisée en neutralisant cette convention sur tous les scénarios.

Partie I

Le contexte

**Les évolutions démographiques et économiques
dont dépend le système de retraite**

Les hypothèses démographiques

Date des projections démographiques	Fécondité (ICF)	Espérance de vie à 60 ans (en 2070)		Migration (solde migratoire annuel)
		Femmes	Hommes	
INSEE 2016	1,95 enfant par femme sur toute la période de projection	33,6 ans en 2070	31,0 ans en 2070	+ 70 000 personnes sur toute la période de projection

- Des hypothèses globalement vérifiées en 2018 sauf pour la fécondité (données de 2017 placent la fécondité sur la trajectoire basse des projections INSEE)

Source : INSEE, projections de population 2013-2070.

Le contexte économique

Hypothèses de court terme de croissance effective

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
INSEE mai 2018	1,1	1,2	2,2					
PSTAB 2018-2022	1,1	1,2	1,8	2,0	1,9	1,7	1,7	1,7
PLF 2018 – PLPFP 2018-2022	1,1	1,2	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8

Hypothèses de long terme

	Croissance annuelle de la productivité du travail (valeurs de long terme atteintes à partir de 2032)			
Taux de chômage	1 %	1,3 %	1,5 %	1,8 %
7 %	Scénario 1 %	Scénario 1,3 %	Scénario 1,5 %	Scénario 1,8 %
4,5 % et 10 %	Variante [10%-1,0%]			Variante [4,5%-1,8%]

Sources : DG-Trésor et INSEE, comptes nationaux et hypothèses COR 2018.

Partie II

Les résultats

Les évolutions du système de retraite au regard de ses principaux objectifs

Les déterminants de l'équilibre financier

- **Décomposition comptable :**

Masse des ressources = Masse des prestations

- **Mais aussi:**

(nombre de cotisants x revenu d'activité moyen) x taux de prélèvement global

=

nombre de retraités x pension moyenne

- **Équilibre financier si:**

(pension moyenne / revenu d'activité moyen)

=

(nombre de cotisants / nombre de retraités)

x

taux de prélèvement global

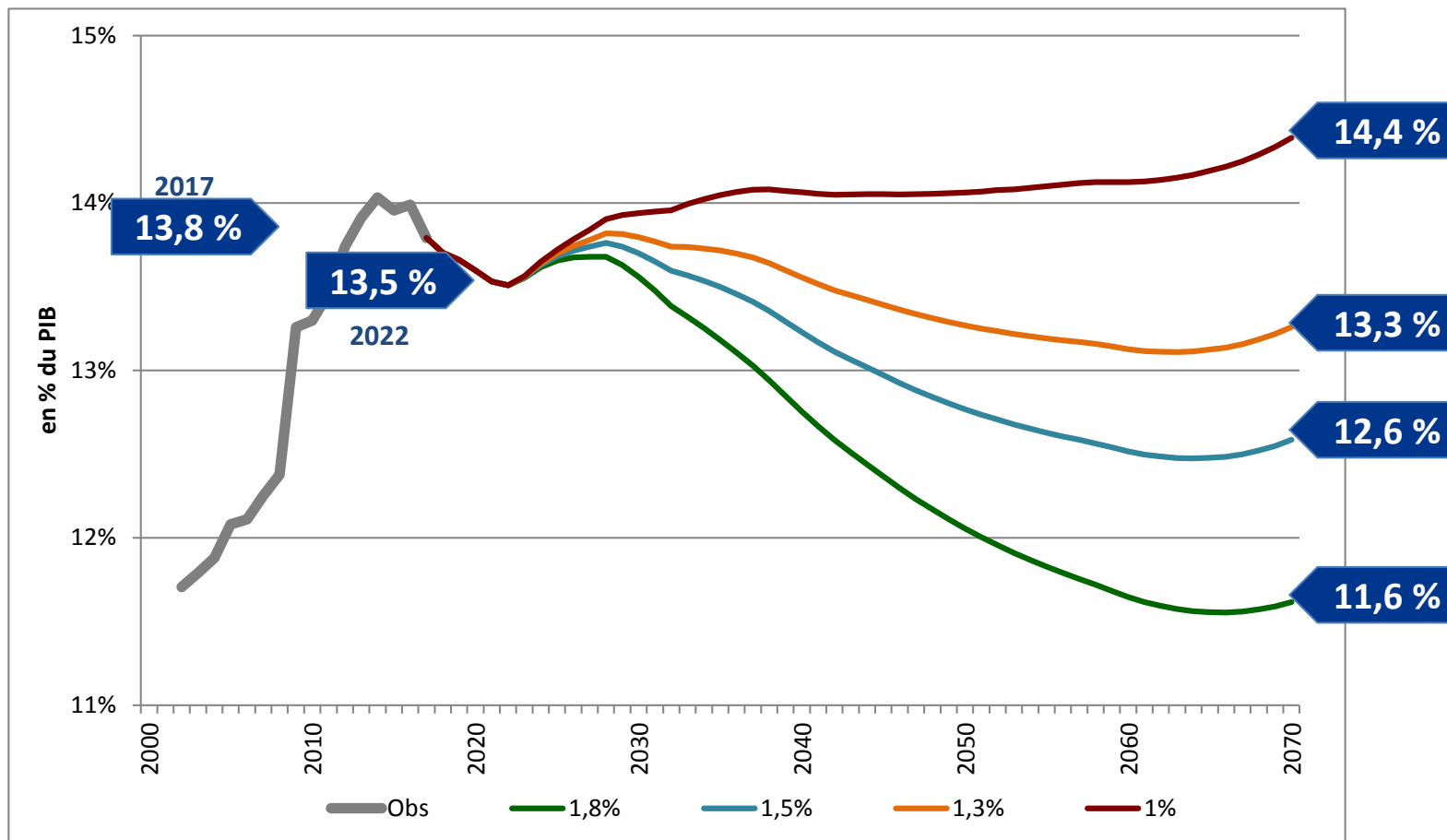


F1

F2

F3

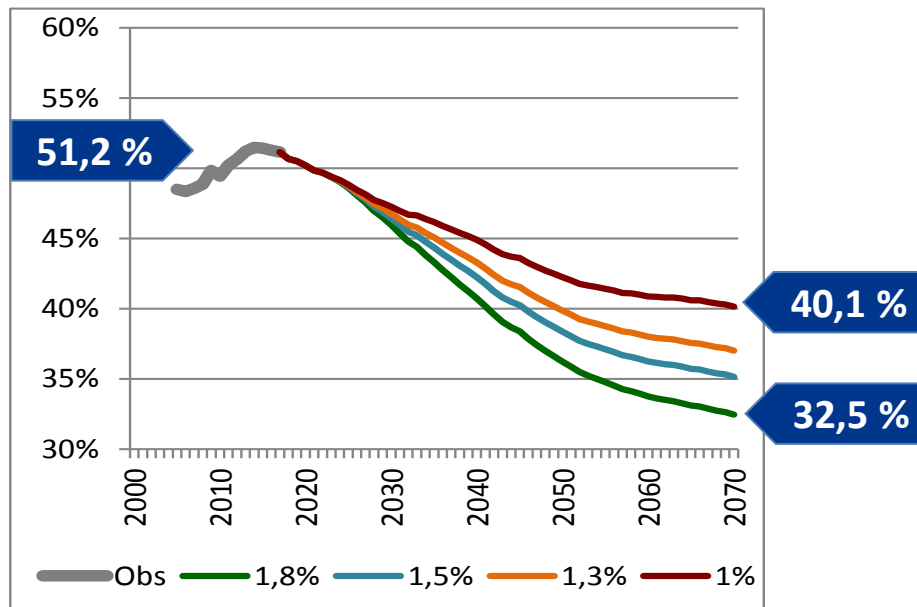
Les dépenses du système de retraite



Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

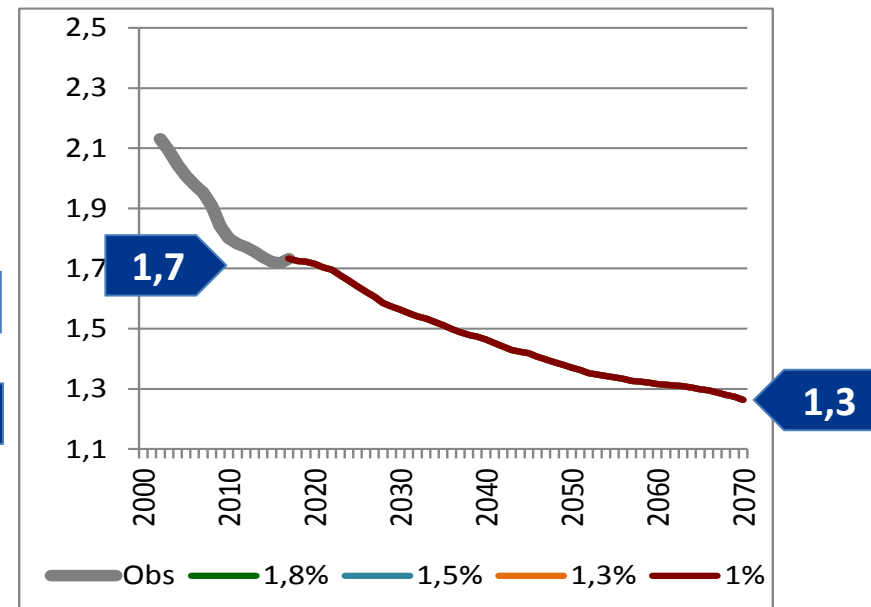
Déterminants des dépenses du système de retraite

Pension moyenne de l'ensemble des retraités, relative au revenu d'activité moyen (en % du revenu d'activité moyen brut)



F1

Rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités



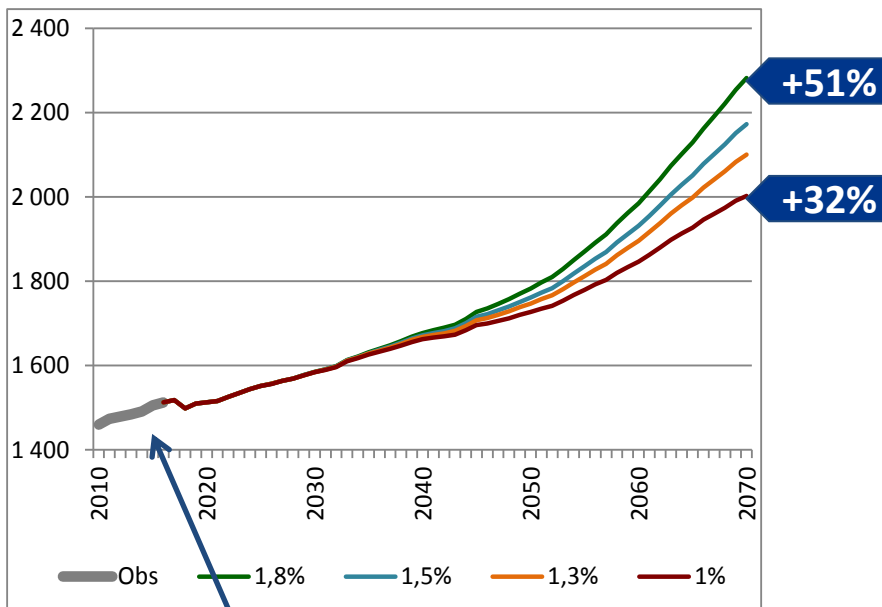
F2

Sources : rapports à la CCSS 2002-2018, INSEE, comptes nationaux et DREES, données ANCETRE ; projections COR – juin 2018.

La pension moyenne relative : facteur F1

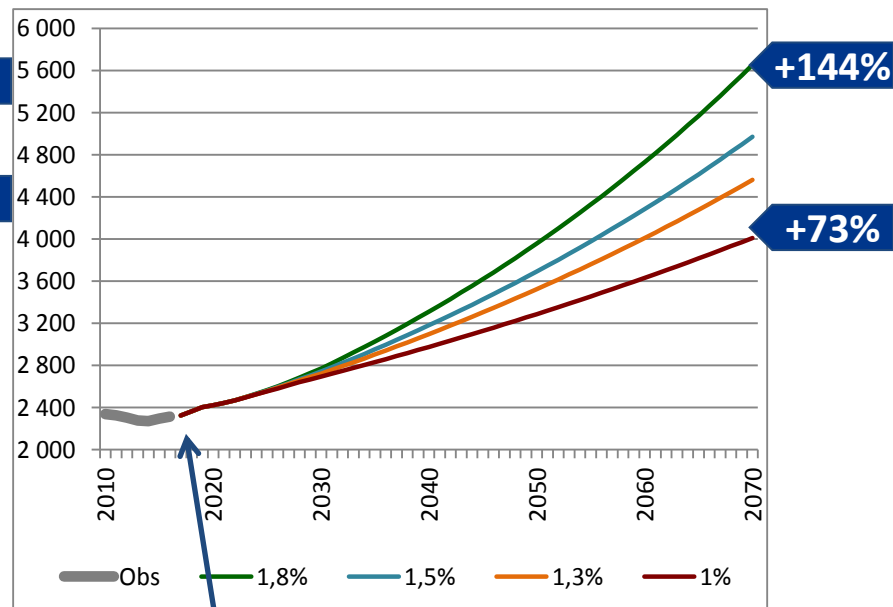
La diminution de la pension moyenne **relative** signifie que le montant moyen de pension, en euros constants, augmente moins vite que le revenu d'activité moyen

Pension nette moyenne



1 512 € nets par mois
en 2016 pour les retraités
résidant en France

Revenu d'activité net moyen



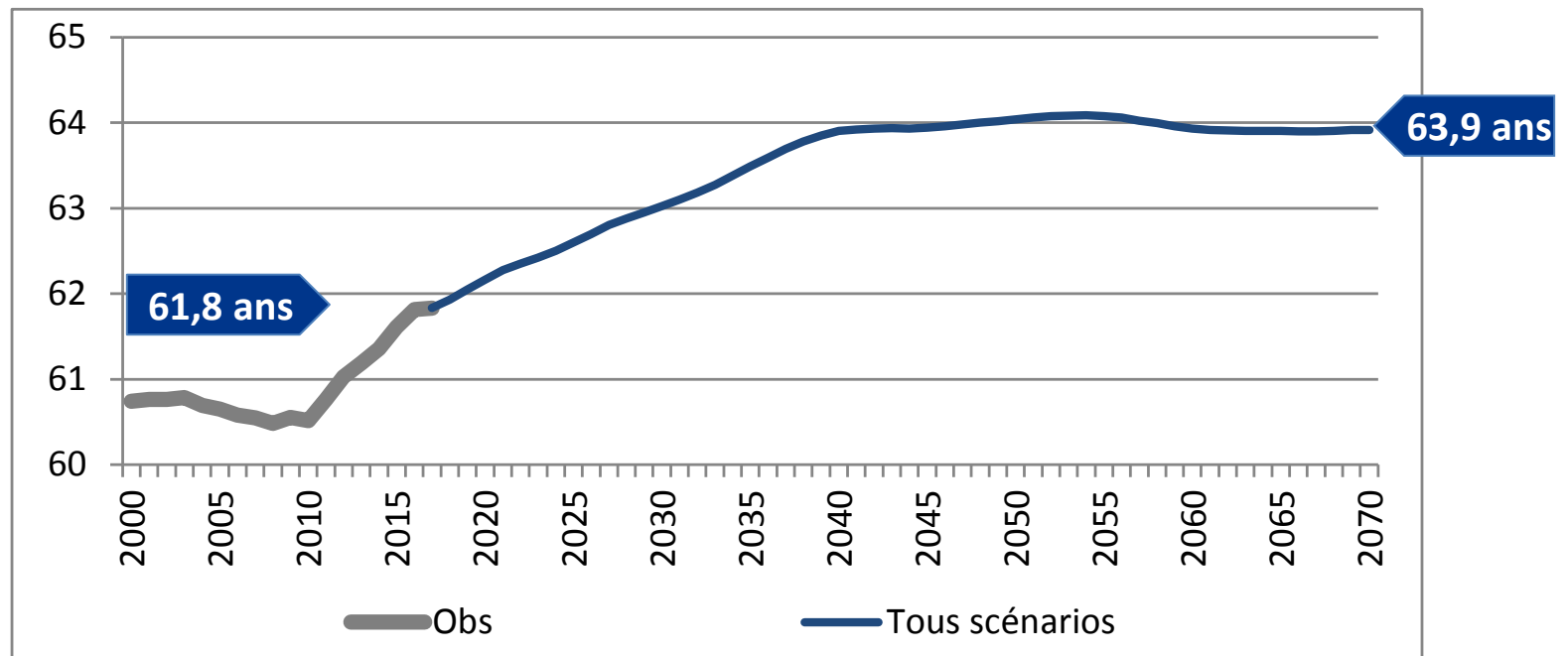
2 314 € nets par mois
en 2016

Sources : DREES, modèle ANCETRE 2009-2016; INSEE, Comptes Nationaux ; projections COR – juin 2018.

L'âge de départ à la retraite : facteur **F2**

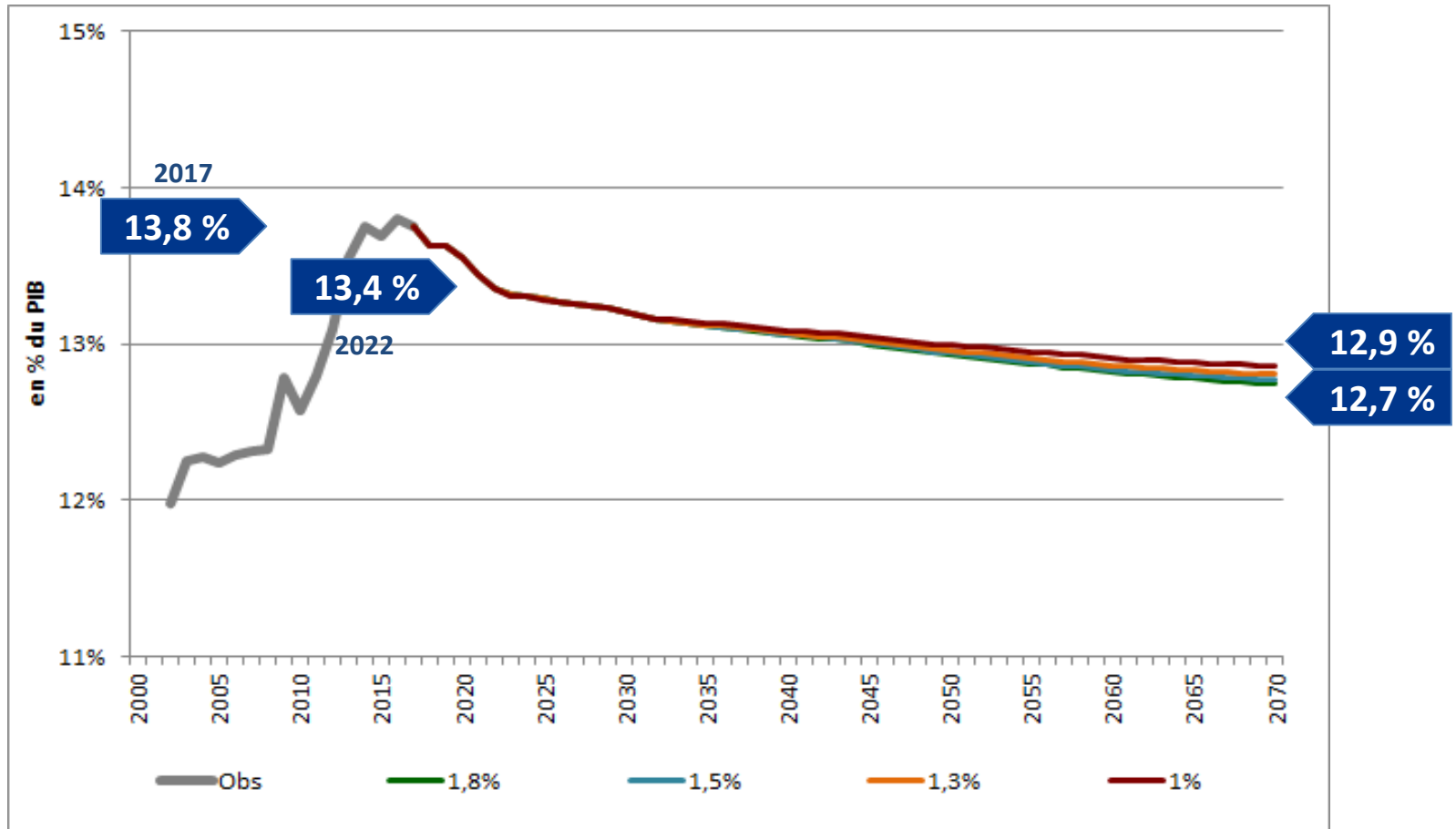
- La baisse du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, liée au vieillissement, serait atténuée par la hausse de l'âge moyen de départ à la retraite.

Âge conjoncturel de départ à la retraite



Source : projections COR – juin 2018.

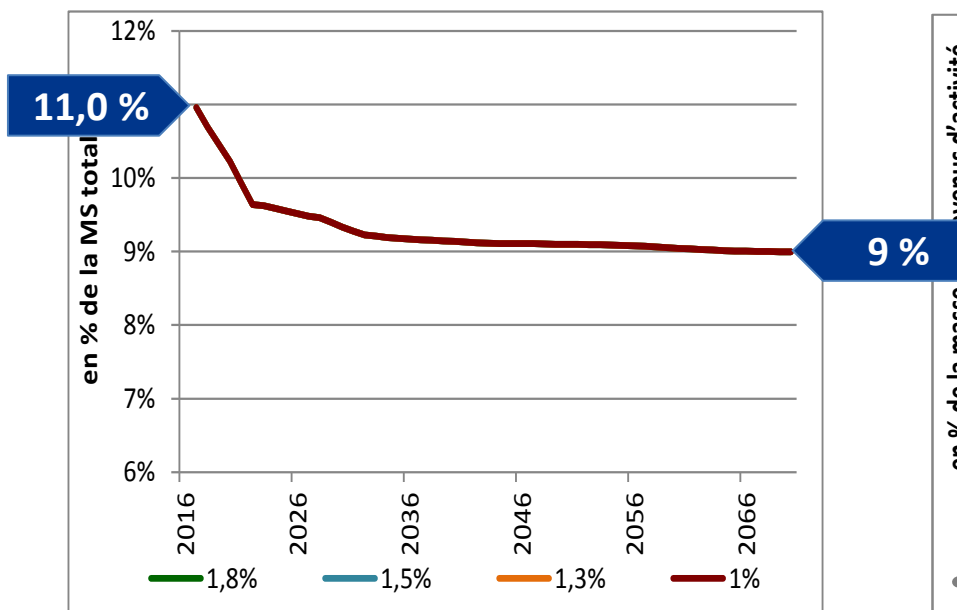
Les ressources du système de retraite



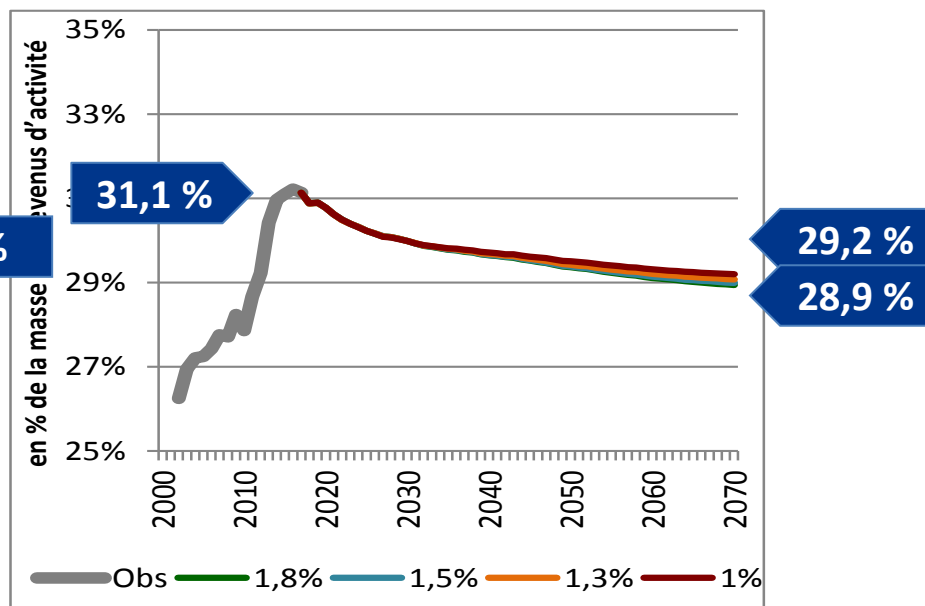
Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

Déterminants des ressources du système de retraite

Part de l'assiette FP (hors primes) dans les revenus bruts d'activité*



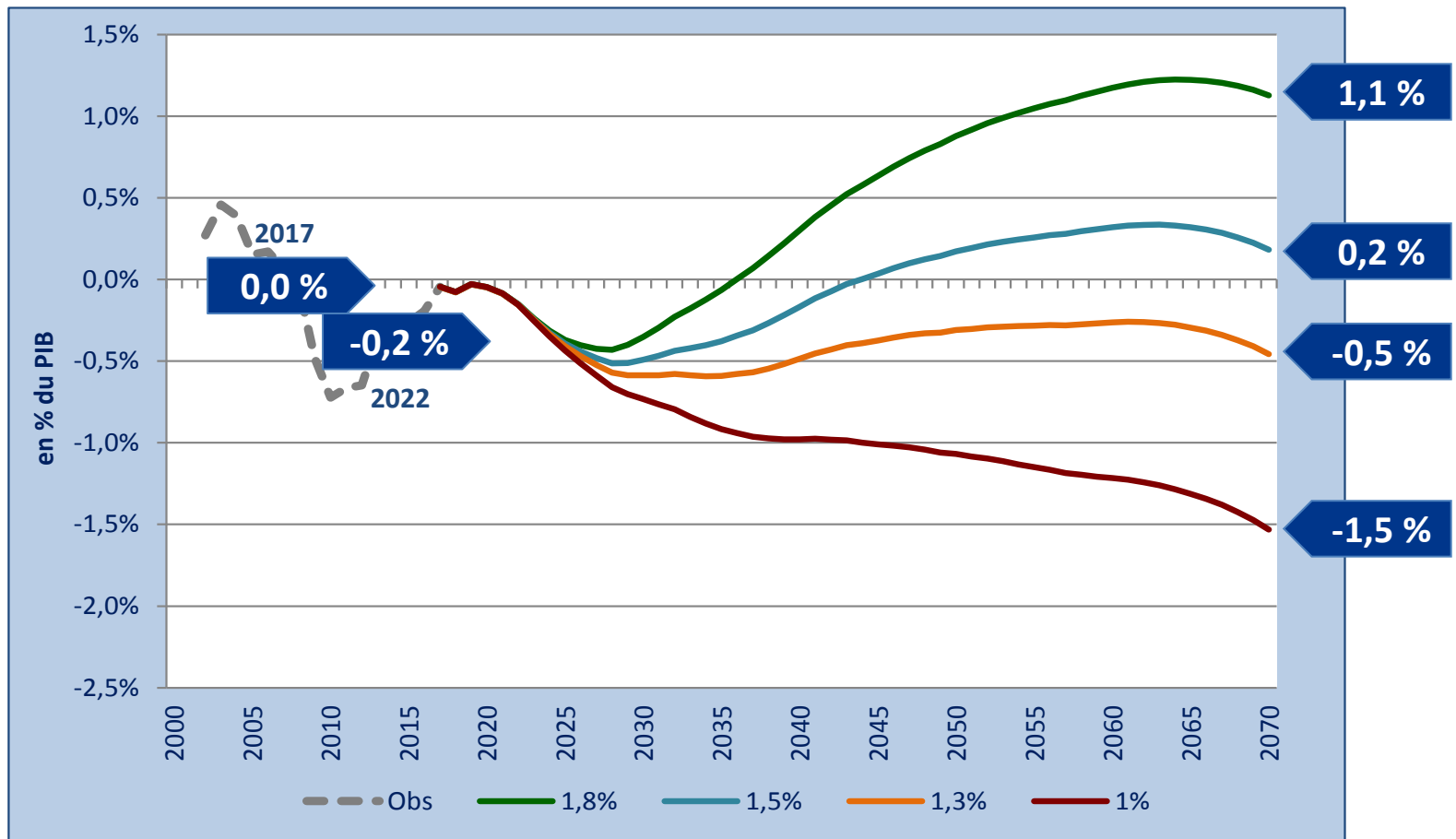
Taux de prélèvement



* Revenus superbruts pour les non-salariés

F3

Le solde financier du système de retraite (convention COR)



Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

Réserves du système de retraite au 31/12/2016

Réserves des régimes en répartition	En Md€ d'euros	En mois de prestations
CNAVPL	1,7	14
CNBF	0,6	46
RSI	0,7	1
Sous total "régimes de base"	3,0	
BDF	5,4	138
CNRACL	2,2	1
CRPCEN	0,4	6
Sous total "régimes intégrés"	8,0	
AGIRC-ARRCO	70,8	11
IRCANTEC	7,5	32
MSA complémentaire	0,2	3
RCI	16,4	108
CNAVPL complémentaire	21,8	87
CNBF complémentaire	1,2	70
Sous total "régimes complémentaires"	118,0	
Total des réserves	128,9	

Régime de la FPE (en milliards d'euros)	3,2
---	-----

Réserves du FRR (en milliards d'euros)	36,0
--	------

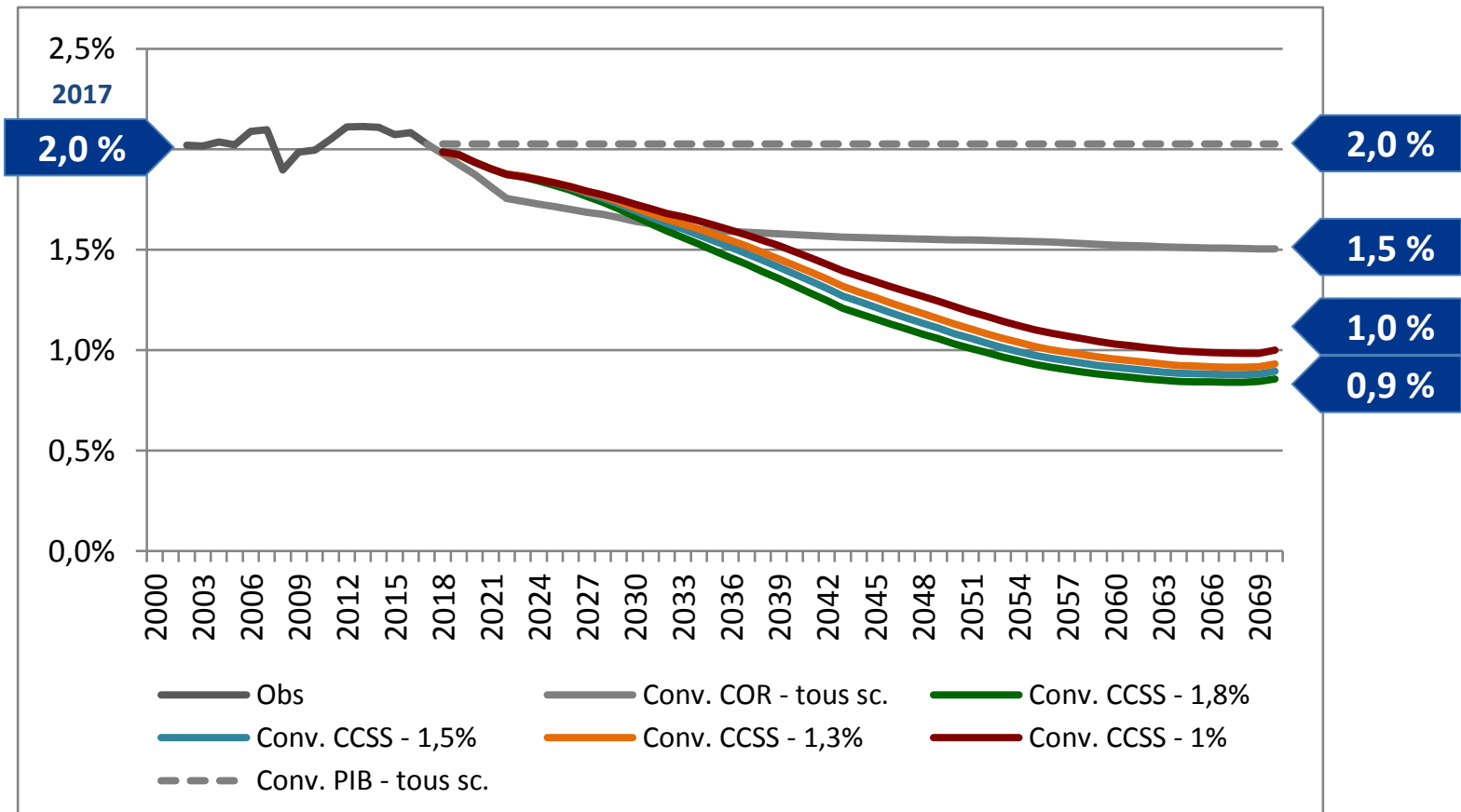
En prenant en compte la dette accumulée à la CADES et imputable à la branche retraite, l'actif net du système de retraite serait de **5,2 % du PIB**

Régimes en capitalisation (Md€)	Provisions	Actif net
RAFP	20,2	21,7
CAVP	5,7	7,3
Total des provisions	25,9	29,0

Sources : documentations des régimes ; « La situation patrimoniale des organismes de sécurité sociale », Les comptes de la sécurité sociale, septembre 2017.

La sensibilité aux conventions relatives aux contributions et subventions de l'État

Contribution de l'État selon la convention retenue



Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

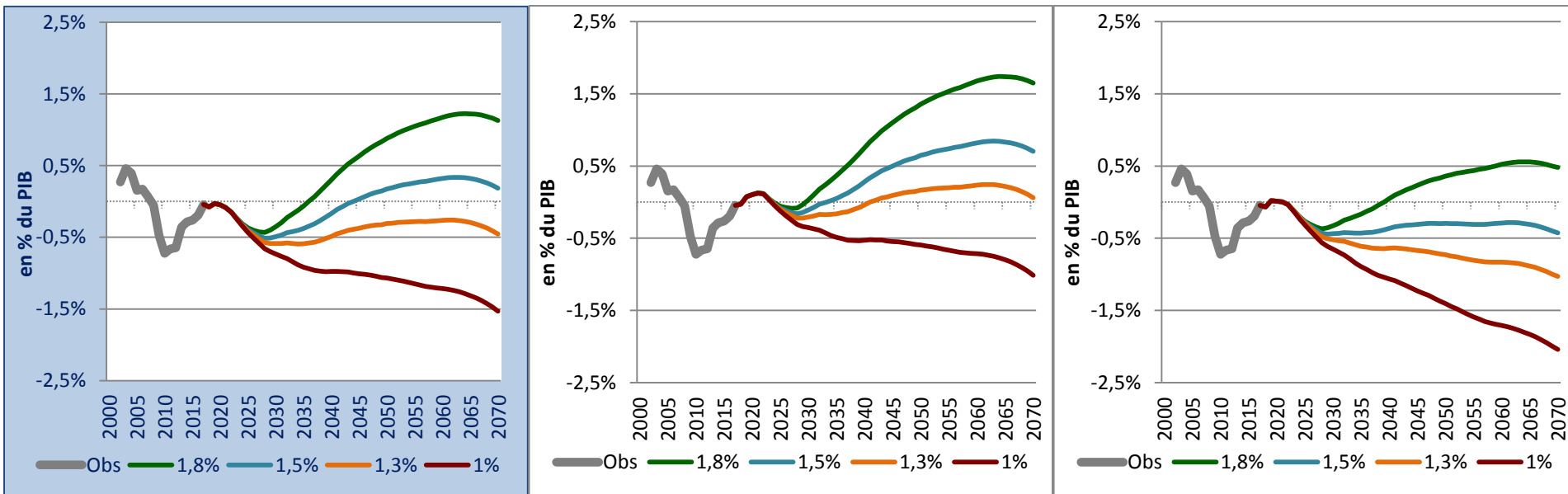
La sensibilité aux conventions relatives aux contributions et subventions de l'État

Solde financier du système de retraite

Convention COR

Convention PIB

Convention CCSS



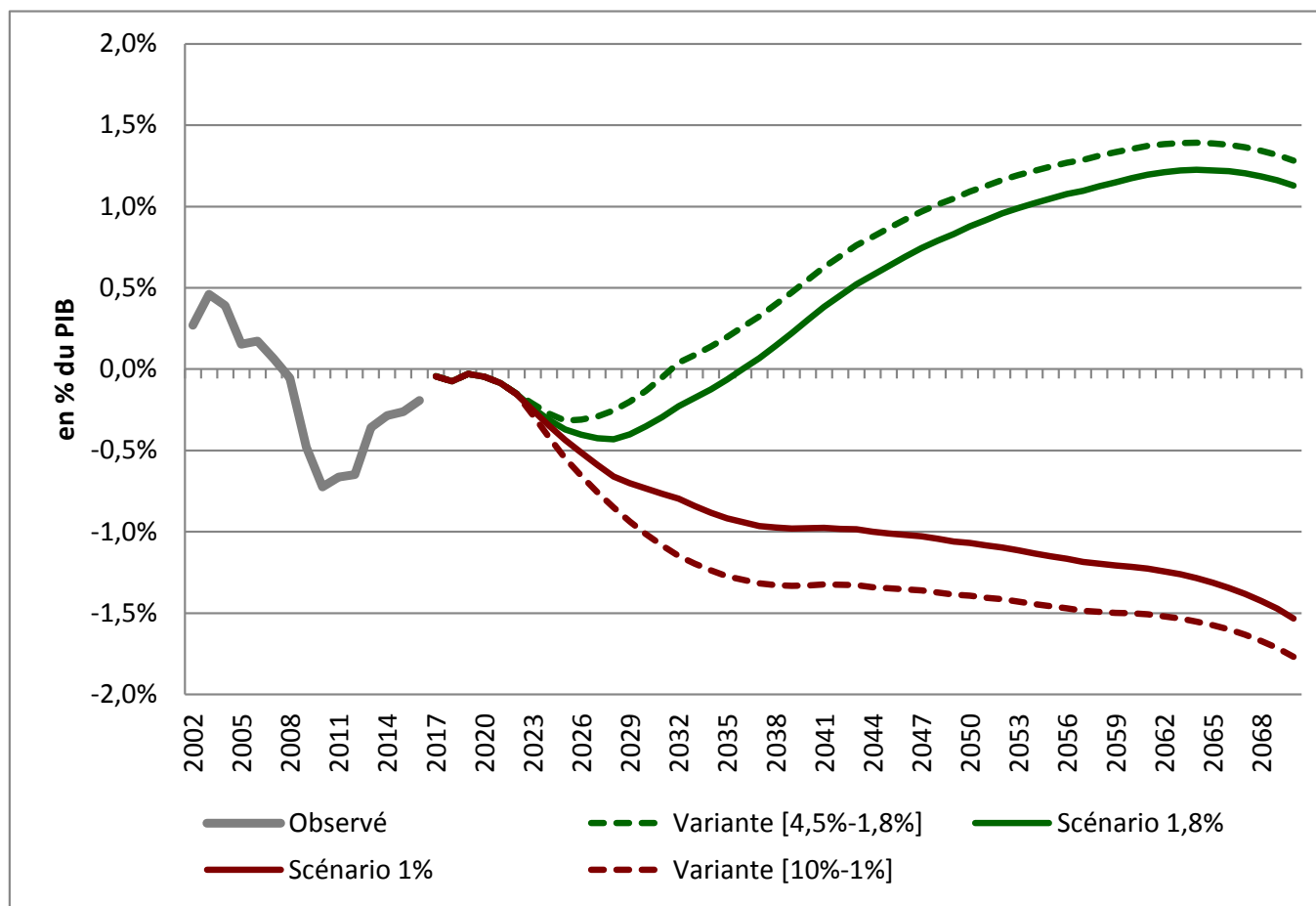
Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

Conventions, par construction, sans impact sur les finances publiques globales mais qui conduisent à des niveaux différents de contributions et subventions de l'État au système de retraite.

Les résultats financiers

- Sensibilité à l'hypothèse de chômage

Solde financier en % du PIB



Sources : rapports à la CCSS 2002-2018 ; projections COR – juin 2018.

Les soldes financiers moyens sur 25 ans

en % du PIB	Taux de croissance des revenus d'activité de long terme -->		1,00%	1,30%	1,50%	1,80%
	Taux de croissance moyen des revenus d'activité sur la période -->		1,03%	1,20%	1,32%	1,49%
	Taux de chômage de long terme	Taux de chômage moyen sur la période				
Selon la convention COR	4,5%	6,0%	-0,5%	-0,3%	-0,1%	0,1%
	7,0%	7,4%	-0,6%	-0,4%	-0,3%	-0,1%
	10,0%	9,2%	-0,8%	-0,6%	-0,5%	-0,3%

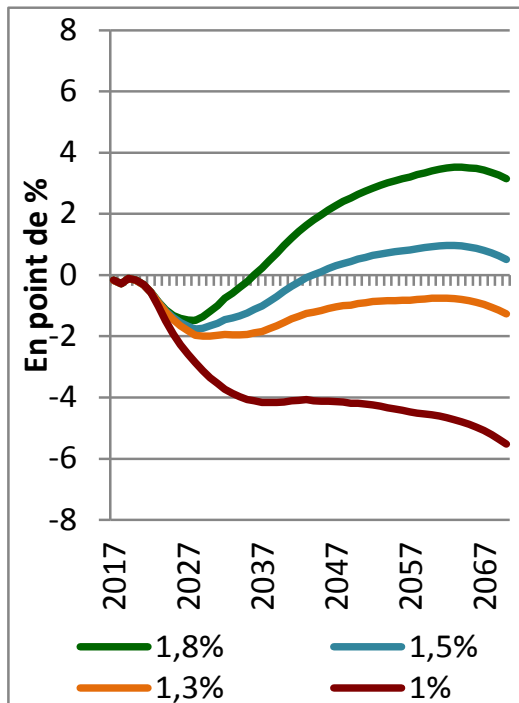
Source : projections COR – juin 2018.

Par rapport aux projections présentées dans le rapport annuel du COR de juin 2017, ces résultats sont améliorés (de 0,3 à 0,4 point), principalement du fait de la révision des projections entre juin et novembre 2017

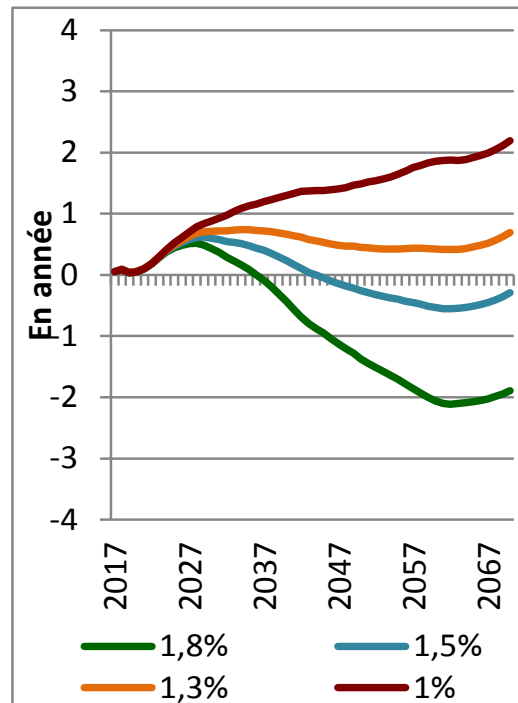
Les ajustements possibles pour équilibrer le système

- 3 leviers à actionner (en écart à la situation spontanée)

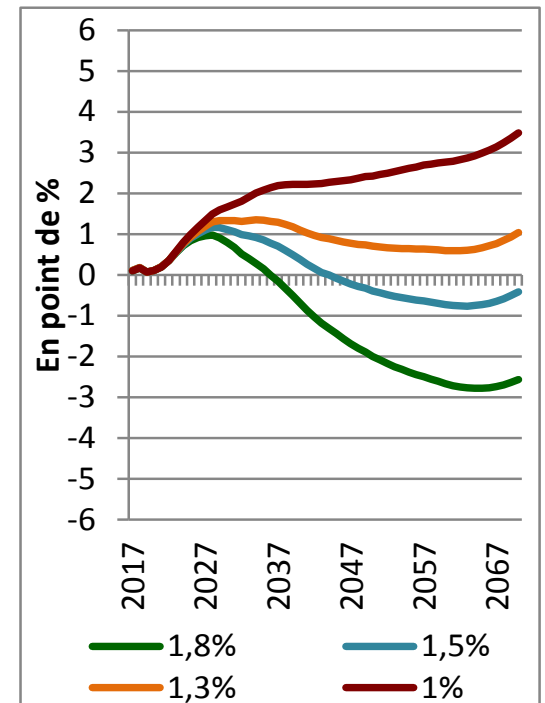
Pension moyenne relative



Âge moyen de départ



Taux de prélèvement

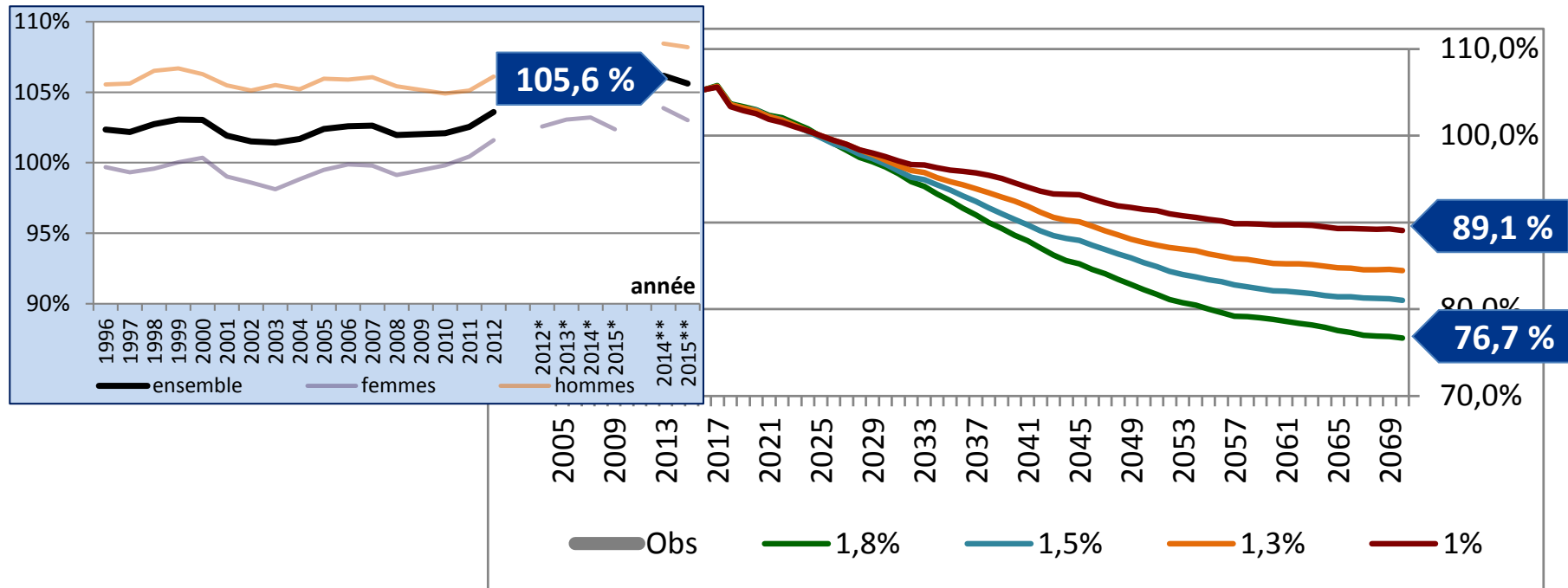


Source : projections COR – juin 2018.

Le niveau de vie des retraités

- Une parité de niveau de vie entre les retraités vivant en France et l'ensemble de la population

Rapport entre le niveau de vie des retraités et celui de l'ensemble de la population



Sources : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2015 ; projections COR – juin 2018 ; INSEE, modèle DESTINIE.

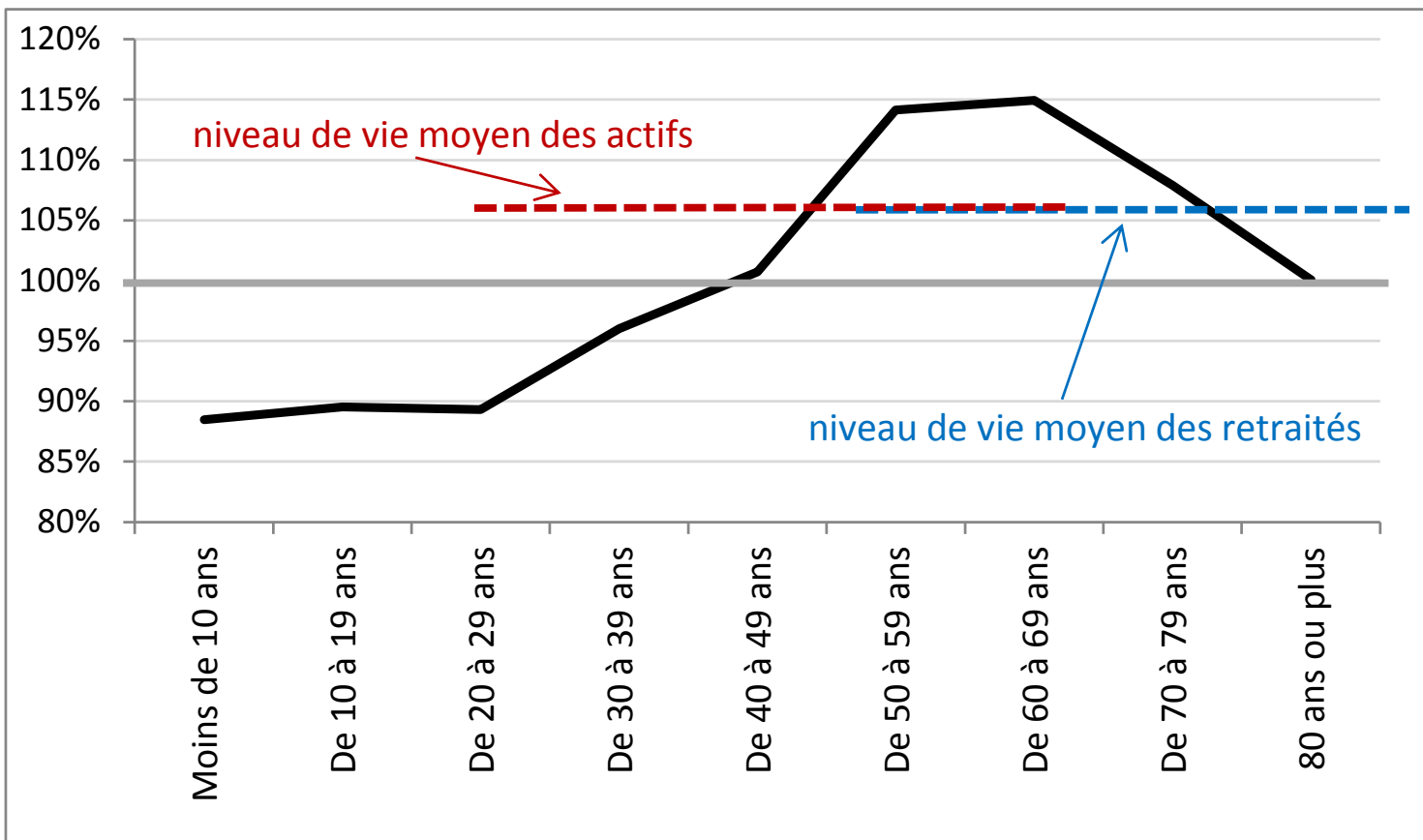
Les niveaux de vie

- Les écarts entre juin 2018 et juin 2017

	Retraités	Actifs
➤ « Bascule CSG » (Baisse des taux de cotisation salariés du privé et hausse de la CSG)	—	+
➤ Exonération de la TH pour 80 % des ménages	+	+
➤ Décalage de la date de revalorisation des pensions	—	
➤ Sur revalorisation de l'ASPA	+	
➤ Révision des hypothèses de CT sur le SMPT		+

Le niveau de vie des retraités

- Le niveau de vie par âge en 2015 par rapport à l'ensemble de la population



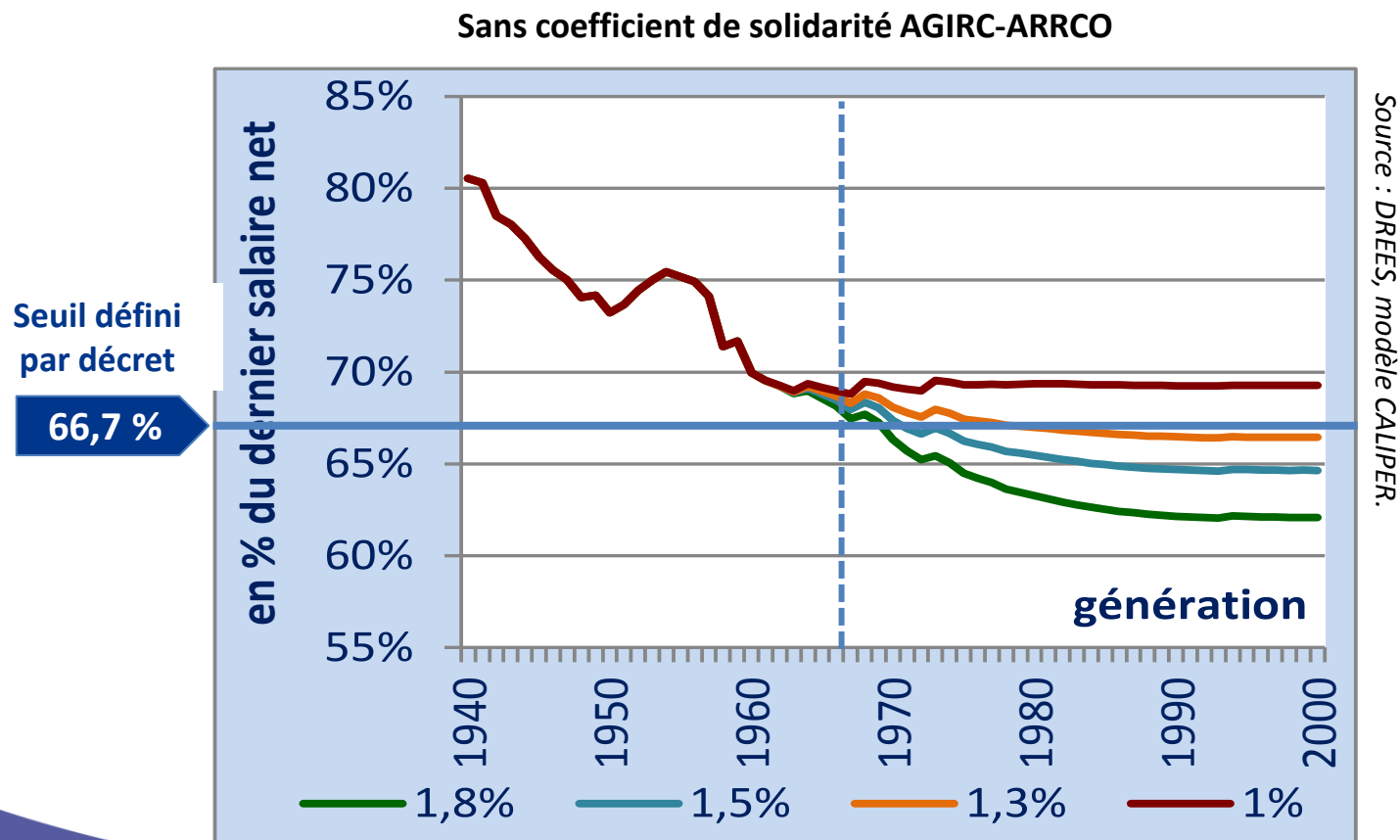
Sources : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2015.

L'équité entre générations

- L'équité entre les assurés au regard de la retraite est suivie selon les quatre dimensions de la retraite :
 - deux dimensions traduisant ce que le système apporte aux assurés une fois retraités :
 - le montant de la pension (ou le taux de remplacement)
 - la durée de retraite
 - et deux dimensions traduisant les efforts des assurés en activité pour le financer :
 - le taux de cotisation
 - la durée de carrière

L'équité entre générations

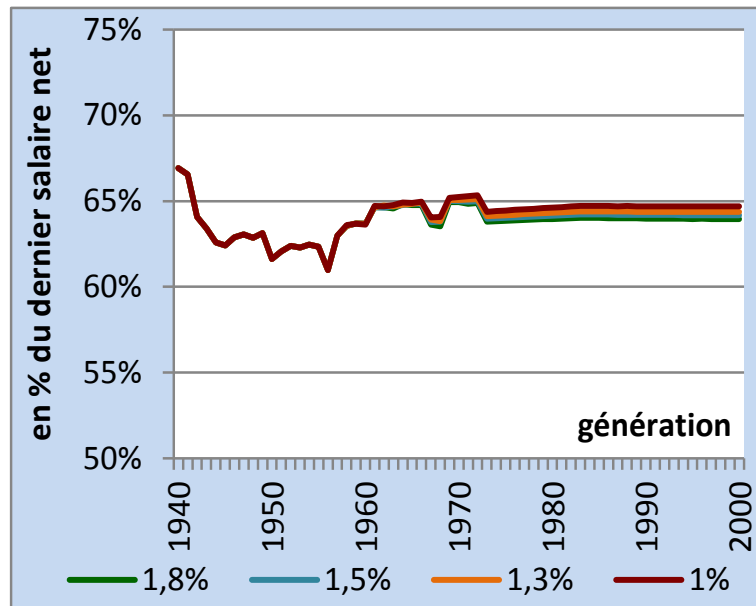
- Le **taux de remplacement net** à la liquidation du cas type de non-cadre du secteur privé à carrière complète



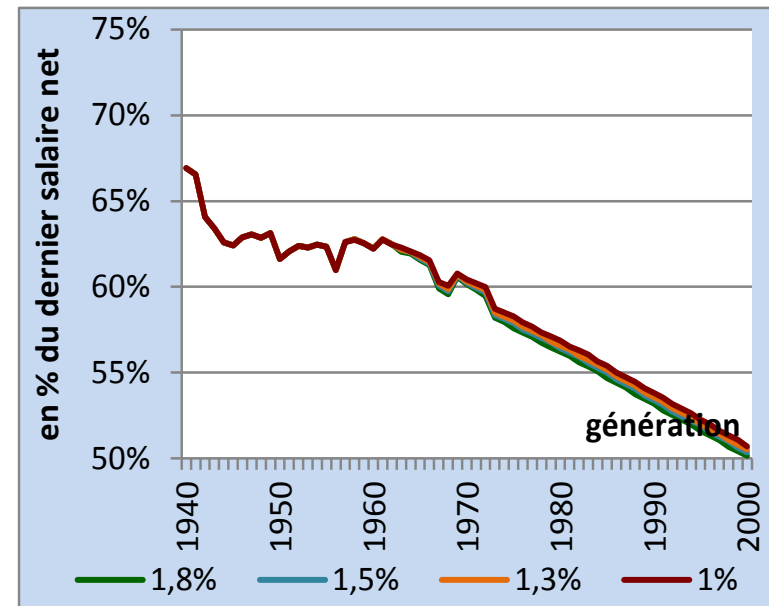
L'équité entre générations

- Le **taux de remplacement net** à la liquidation du cas type de fonctionnaire sédentaire de catégorie B

Part des primes stable



Avec progression de la part des primes



Source : DREES, modèle CALPER.

L'équité entre générations

- Le taux de remplacement net selon l'âge de liquidation (génération 1956)

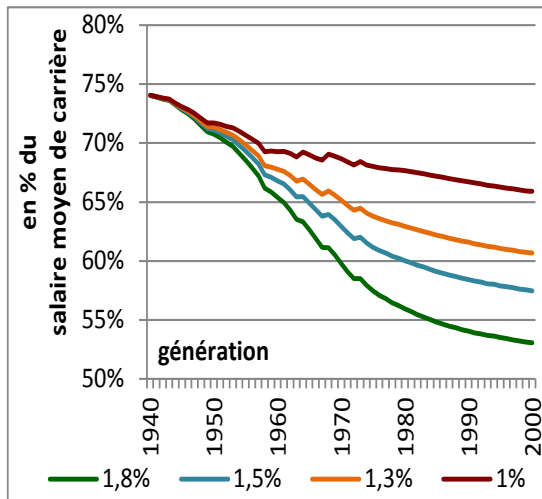
Cas type	Salaire brut de fin de carrière (et part des primes pour les fonctionnaires)	60 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
Année de départ		2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cas type n°1 (cadre)	2,7 x SMPT		53,5%	55,3%	56,1%	57,6%	59,3%	60,9%
Cas type n°2 (non-cadre)	0,9 x SMPT	74,9%	72,6%	76,1%	77,4%	80,2%	83,1%	85,9%
Cas type n°3 (non-cadre avec chômage)	0,8 x SMPT de l'année des 56 ans		72,6%	72,6%	71,8%	71,0%	70,2%	69,4%
Cas type n°4 (femme avec deux enfants)	0,8 x SMPT		72,0%	75,4%	76,6%	79,4%	82,2%	85,0%
Cas type n°5 (B sédentaire)	1,1 x SMPT (dont 25% primes)		61,0%	65,6%	68,9%	72,0%	75,1%	78,1%
Cas type n°6 (A faible taux de prime)	1,5 x SMPT (dont 15% primes)		64,8%	71,5%	75,2%	78,8%	82,3%	85,8%
Cas type n°7 (A+ fort taux de prime)	2,4 x SMPT (dont 39% primes)		44,5%	49,1%	51,9%	54,3%	56,8%	59,1%
		50 ans	52 ans	53 ans	54 ans	55 ans	56 ans	57 ans
Cas type n°8 (policier)	1,2 x SMPT (35% primes mais 17% sont intégrées à l'assiette)		46,7%	52,7%	57,8%	62,9%	67,9%	70,9%

Source : DREES, modèle CALPER.

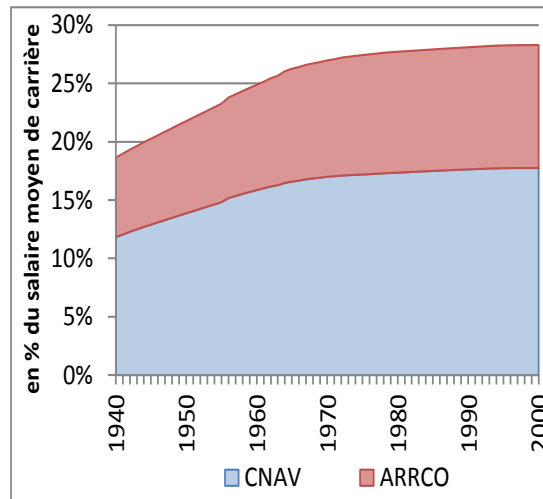
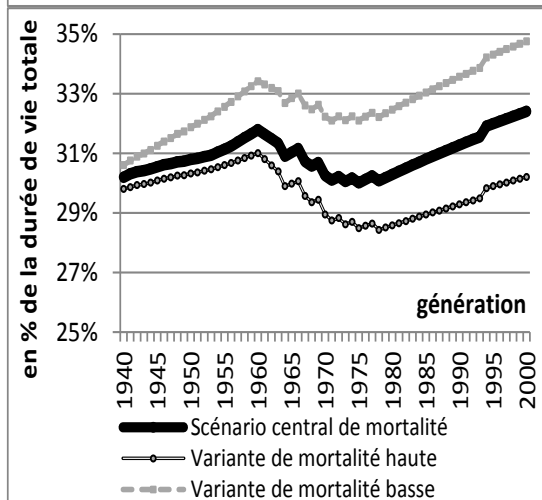
L'équité entre générations : les 4 dimensions (sur le cas type du salarié non-cadre du privé)

Sources : DREES, modèle CALIPER ; INSEE, projections de population 2013-2070 ; projections COR – juin 2018.

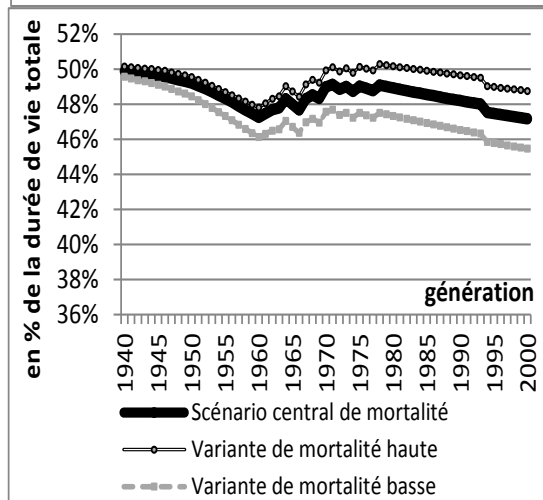
Taux de remplacement moyen sur cycle de vie



Durée de retraite moyenne relative



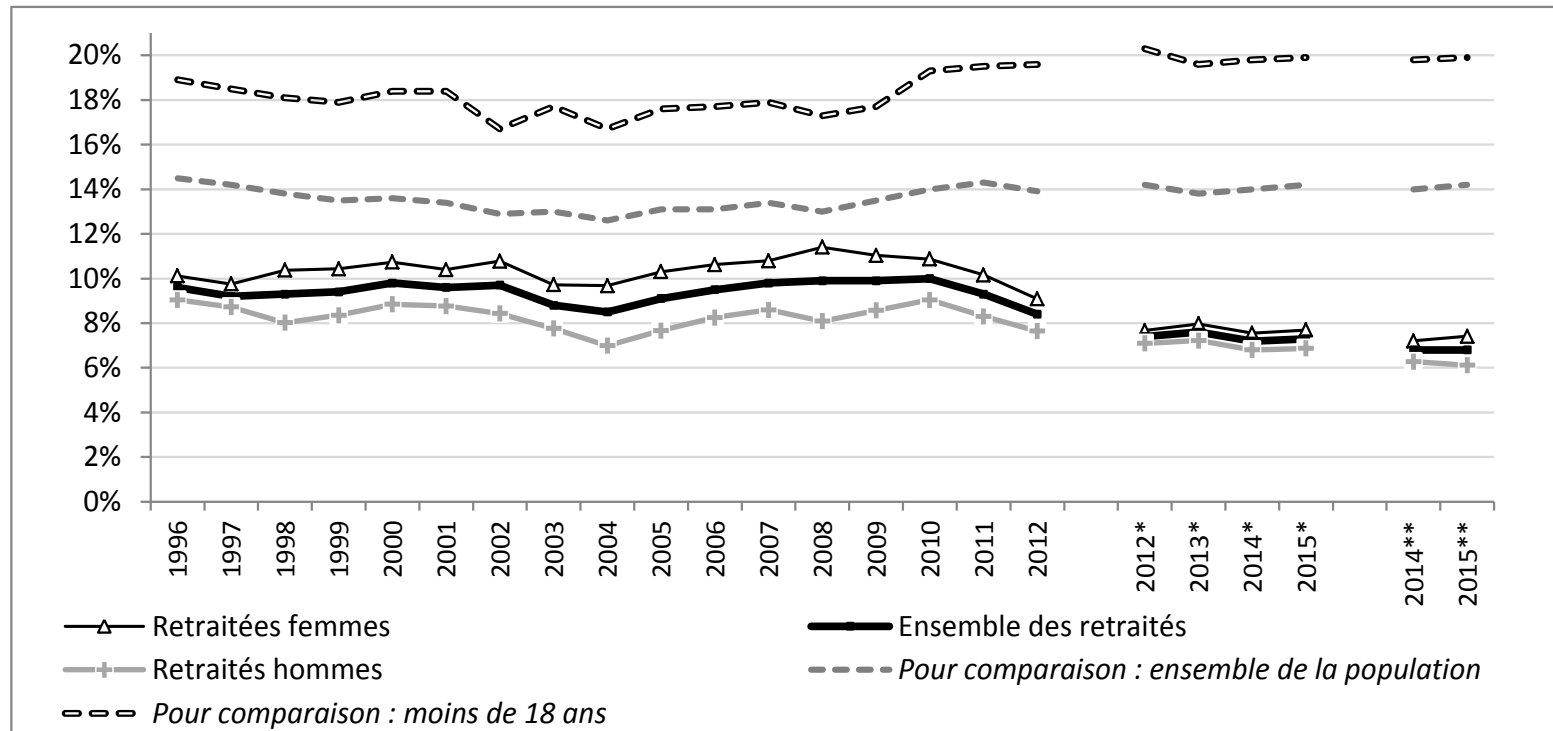
Taux de cotisation moyen



Durée de carrière moyenne relative

Le taux de pauvreté des retraités

- Le taux de pauvreté des retraités est stable depuis quinze ans environ et plus faible que celui de l'ensemble de la population, et notamment des moins de 18 ans

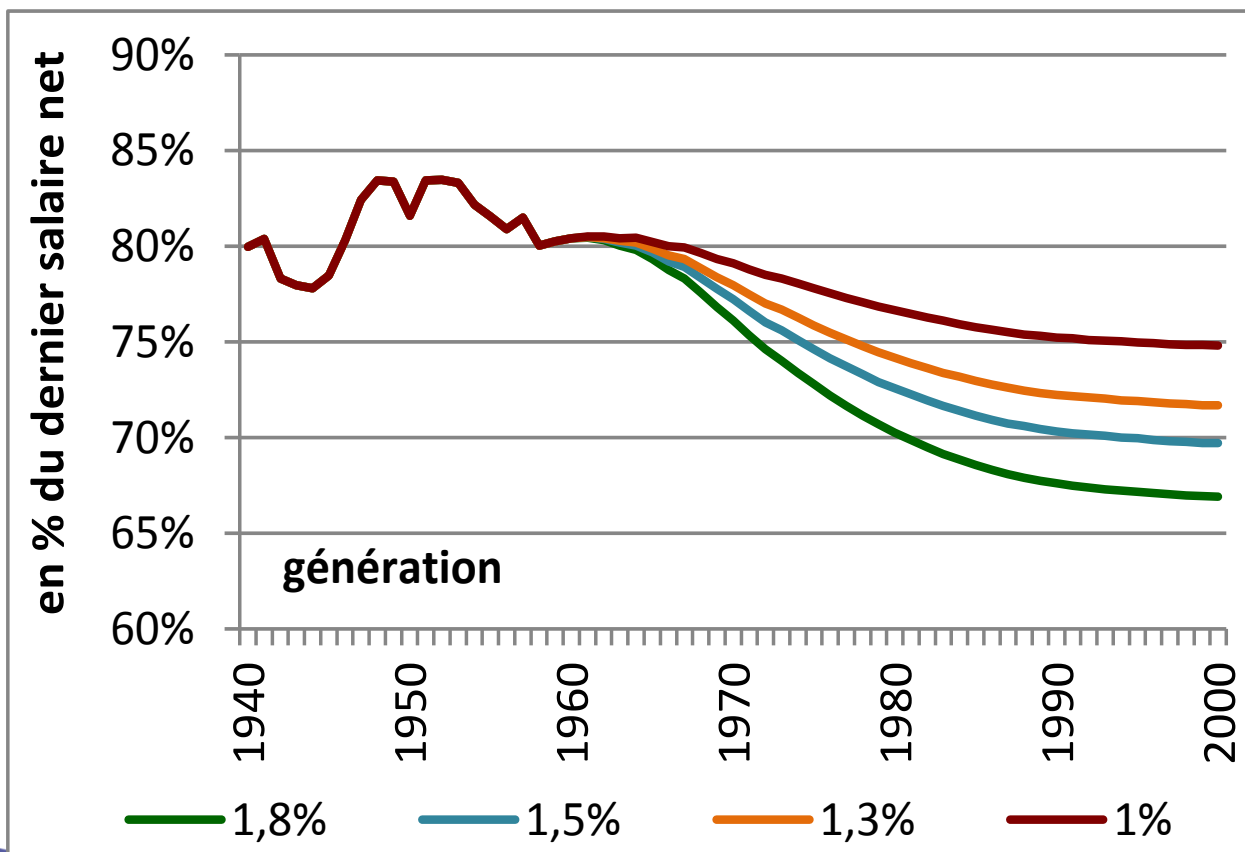


Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2015.

Les pensions des plus modestes

- Taux de remplacement net à l'issue d'une carrière entièrement cotisée au SMIC

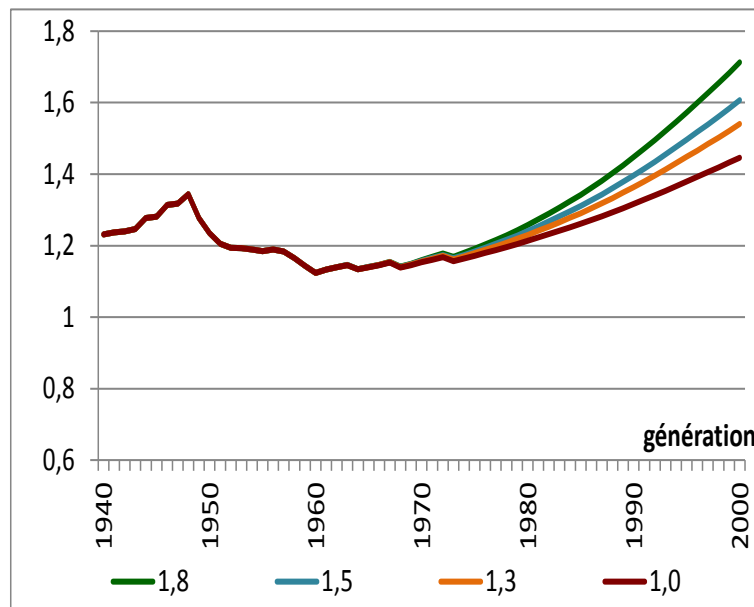
Sans coefficient de solidarité ARRCO



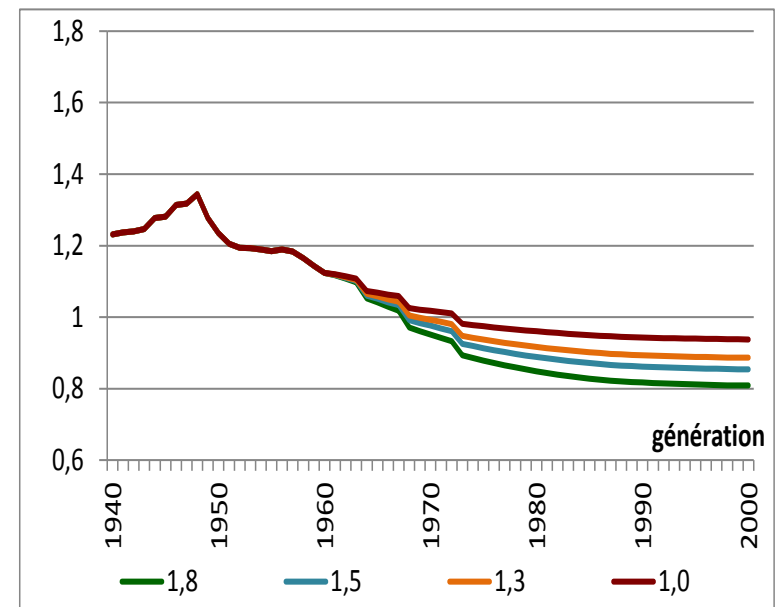
Les pensions les plus modestes

- Rapport entre la pension nette à la liquidation à l'issue d'une carrière au SMIC et le montant de l'ASPA l'année de la liquidation

ASPA indexée sur les prix



ASPA indexée sur les salaires

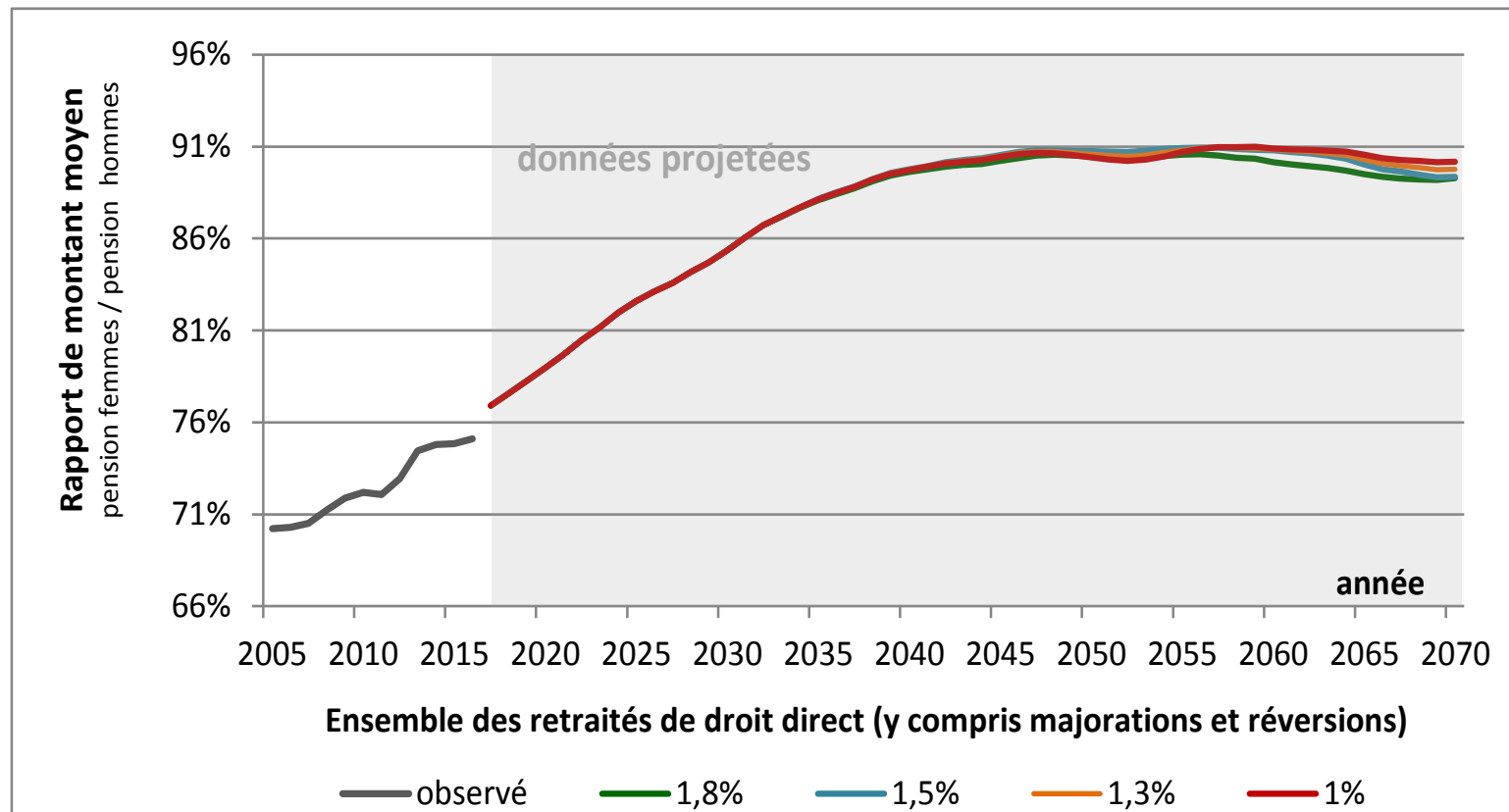


Source : calculs SG-COR à partir de DREES, modèle CALIPER.

L'équité entre les femmes et les hommes

- L'écart de montant moyen de pension entre les femmes et les hommes se réduirait progressivement, de 25 points actuellement à 10 points à l'horizon de 2070

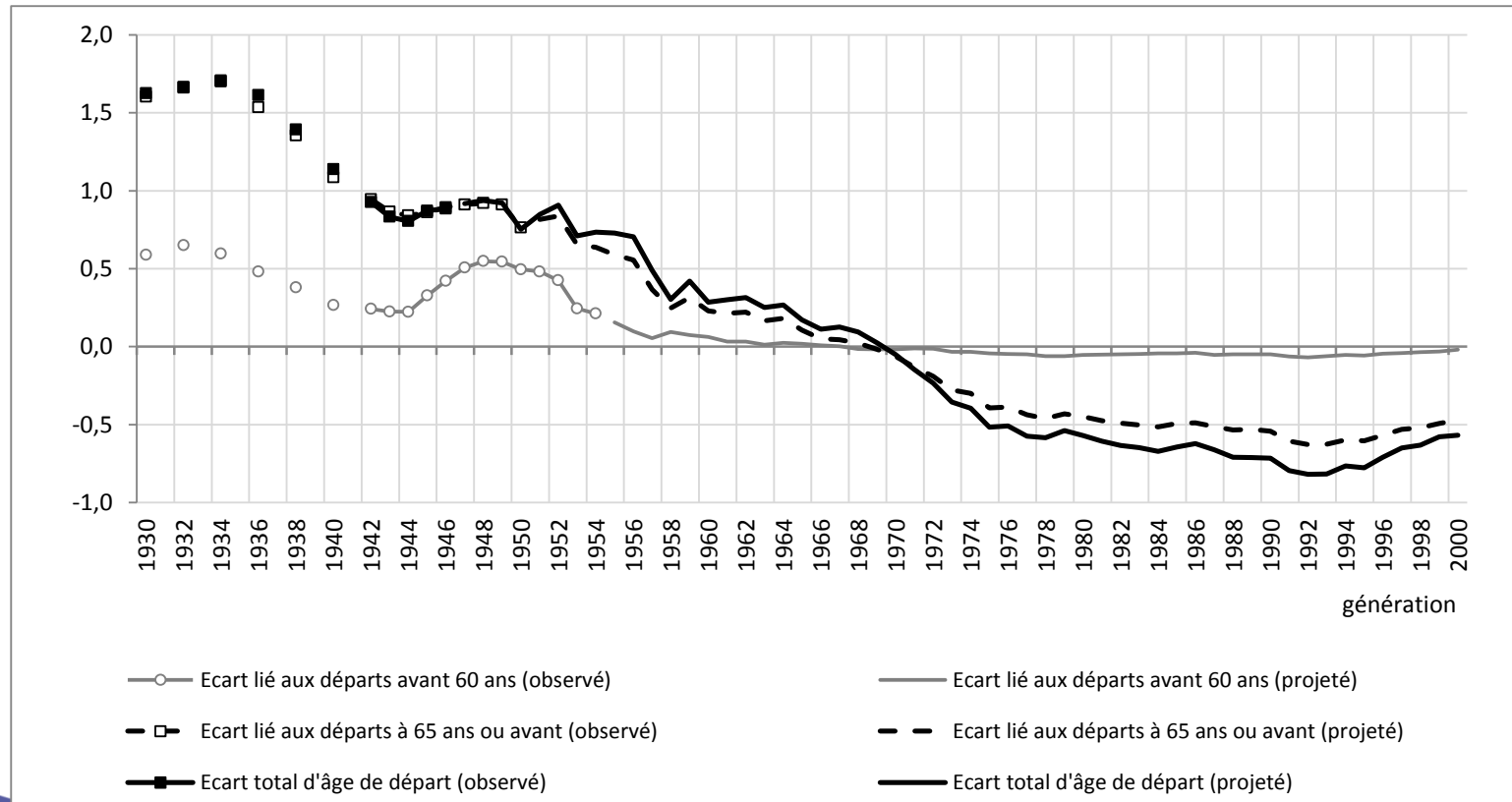
Sources : pour les années 2005 à 2016, DREES, modèle ANCETRE ; pour les années 2017 à 2070 : INSEE, modèle DESTINIE, projections COR.



L'équité entre les femmes et les hommes

- Les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes actuellement, mais ce serait l'inverse à partir des générations nées à la fin des années 1960

Sources : DREES, modèle ANCETRE ; projections du COR – juin 2018.





CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)